

 Contenu archivé le 2023-03-02

L'industrie des énergies renouvelables présente sa feuille de route pour 2020

Les industries des énergies renouvelables viennent de publier leur feuille de route concernant l'adoption d'un objectif de 20% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale d'ici à 2020. La «Feuille de route des énergies renouvelables - 20% pour 2020» est ...



Les industries des énergies renouvelables viennent de publier leur feuille de route concernant l'adoption d'un objectif de 20% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale d'ici à 2020.

La «Feuille de route des énergies renouvelables - 20% pour 2020» est l'oeuvre du projet RESTMAC («Creating markets for renewable energy technologies - an EU RES technology marketing campaign»), financé à hauteur de 1098748 euros dans le cadre du domaine thématique «Développement durable, changement mondial et écosystèmes» du sixième programme-cadre (6e PC).

Les chefs de gouvernement européens ont adopté une gamme d'objectifs ambitieux concernant le changement climatique et l'énergie lors de leur rencontre en mars 2007. En janvier 2008, la Commission a présenté sa directive relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables. Cette proposition établit le cadre législatif nécessaire pour réaliser les objectifs fixés.

Les industries des énergies renouvelables sont très optimistes quant aux objectifs fixés, à partir du moment où certains développements politiques ont lieu et que tous les États membres de l'UE investissent dans les technologies d'énergie renouvelable pour l'avenir.

«Le développement des sources d'énergie renouvelable existantes et un équilibre en matière de déploiement dans le secteur du refroidissement et du chauffage ainsi

qu'en matière de production d'électricité et de biocombustibles garantiront l'avènement d'une réelle palette de sources d'énergie renouvelables en Europe. La mise en oeuvre d'un cadre stable à long terme est essentielle pour le développement futur», explique Christine Lins, secrétaire générale du Conseil européen pour les énergies renouvelables (EREC, pour European Renewable Energy Council), qui coordonne le projet RESTMAC.

«Il permettra non seulement de garantir un approvisionnement sûr de l'Europe en énergie et de lutter contre le changement climatique, mais également d'assurer la première place à l'industrie européenne dans le secteur des énergies renouvelables, laquelle emploie aujourd'hui quelque 400000 personnes en Europe et génère un chiffre d'affaires annuel de 40 millions d'euros. D'ici 2020, cette industrie pourrait être à l'origine de 2 millions d'emplois», ajoute-t-elle.

Ce document présente les feuilles de route de toute une gamme de technologies d'énergie renouvelable, notamment les bioénergies, l'énergie solaire thermique, la photovoltaïque, la petite hydroélectricité ainsi que les énergies marémotrice et éolienne.

La feuille de route souligne entre autres les besoins en matière de recherche dans ces secteurs clés. Par exemple, en matière d'énergie géothermique, les technologies innovantes de forage et d'exploitation des ressources à basse température sont indispensables.

Dans le domaine des biocombustibles, le défi consiste à développer des systèmes à faibles coûts et plus efficaces, tout en améliorant la performance environnementale de la technologie. «Les objectifs de R&D [recherche et développement] les plus importants consistent à réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre (GHG pour greenhouse gas) tout en renforçant la viabilité économique», peut-on lire dans le document.

Dans le secteur de l'énergie photovoltaïque (PV), les efforts sont actuellement axés sur la réduction des coûts des cellules PV et l'augmentation du cycle de vie des modules, ainsi que sur le développement de nouveaux systèmes plus efficaces.

«L'annonce des objectifs [de l'UE concernant l'énergie et le climat] en mars 2007 par les chefs de gouvernement et les gouvernements des 27 États membres de l'UE montre leur détermination à progresser vers un système davantage basé sur les énergies durables», commente le professeur Arthouros Zervos, président de l'EREC.

«Il est désormais temps de franchir la seconde étape: mettre en oeuvre la législation et les outils appropriés afin de pleinement réaliser les objectifs annoncés et de démontrer la crédibilité et la responsabilité de l'Europe. La directive relative aux énergies renouvelables doit être adoptée aussi rapidement que possible.»

Articles connexes



Une étude montre que les mines peuvent servir de centrales géothermiques

21 Août 2009



Une étude allemande montre que le scénario sur les biocombustibles est réalisable

16 Decembre 2008



POLITIQUES ET DIRECTIVES

Lancement de l'alliance européenne de recherche dans le domaine de l'énergie

29 Octobre 2008



POLITIQUES ET DIRECTIVES

Projets de la Commission pour la lutte contre le changement climatique

24 Janvier 2008



POLITIQUES ET DIRECTIVES

La recherche à la tête de l'agenda du Conseil de printemps

12 Mars 2007

Dernière mise à jour: 18 Novembre 2008

Permalink: <https://cordis.europa.eu/article/id/30108-renewable-energy-industry-sets-out-roadmap-for-2020/fr>

European Union, 2025